



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

PLÉNIÈRE

Point 8 : Déclarations des délégations des États membres

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA

(Note présentée par la République de Cuba)

Monsieur Salvatore Sciacchitano, Président du Conseil de l'OACI,
Monsieur Juan Carlos Salazar, Secrétaire général de l'OACI,
Messieurs les Ministres des transports et de l'aviation civile,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
Mesdames et Messieurs les Délégués

J'ai le grand honneur de m'adresser à la présente Assemblée au nom de la République de Cuba. État membre fondateur de cette Organisation depuis 1944, mon pays a toujours participé activement au développement de l'aviation civile internationale. Notre collaboration passée et présente témoigne d'un engagement ferme en faveur de la sécurité et de l'efficacité de la navigation aérienne et de la durabilité du transport aérien.

Dans le cadre du développement de l'aviation civile internationale, il est impératif que les États contractants soutiennent la mission de l'OACI et renforcent son autorité en tant que chef de file du secteur. La détermination de Cuba à cet égard se manifeste par son soutien au Plan stratégique 2026-2050 de l'Organisation.

Cuba a œuvré sans relâche pour appliquer des niveaux de sécurité plus élevés. Ses indicateurs de sécurité se sont considérablement améliorés, comme en témoigne le score plus élevé obtenu dans le cadre du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP), et le taux de conformité de 92,64 % réalisé lors du dernier audit. Les audits du Programme universel d'audits de sûreté (USAP) ont également mis à jour des résultats positifs.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans des efforts supplémentaires en raison des effets préjudiciables des sanctions économiques, commerciales et financières imposées à Cuba par les États-Unis et de l'application de mesures coercitives unilatérales qui se traduit par des actions pernicieuses et néfastes visant à entraver le travail du Gouvernement et de l'État cubains.

Afin d'accroître la connectivité aérienne et de dynamiser le tourisme, l'intégration et le commerce régionaux, et grâce à sa politique souple sur la participation des entreprises étrangères de transport aérien, Cuba a signé des accords bilatéraux et d'autres instruments juridiques sur les services aériens avec plus

¹ Version espagnole fournie par la République de Cuba.

de 100 États. Elle est signataire de l'Accord de transport aérien de l'Association des États de la Caraïbe (AEC) et du Mémoire d'entente sur la libéralisation des services aériens tout-cargo de la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC).

Le capital humain est l'une de nos principales forces. Cuba dispose d'un personnel hautement professionnel qui participe et collabore activement aux travaux des groupes d'experts, des comités et des groupes de travail techniques de l'OACI, ainsi qu'aux activités des bureaux régionaux de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et des Caraïbes, et de l'Amérique du Sud.

Les femmes cubaines jouent un rôle important dans le secteur. Notre État reste engagé à promouvoir l'avancement des femmes, ainsi que l'égalité des sexes, des droits, des chances et des possibilités, qui sont inscrits dans la Constitution de la République.

En collaboration avec le secteur, des actions sont menées pour améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite, et pour garantir le confort général des voyageurs. En parallèle, nous améliorons les plans d'aide aux victimes d'accidents d'aviation et à leurs familles et actualisons et mettons en œuvre nos plans d'urgence d'aéroport.

Notre État soutient l'objectif de l'OACI d'atteindre zéro émission nette de carbone d'ici 2050. Nous avons soumis un plan d'action pour la réduction des émissions de CO₂ dans l'aviation, et en 2023, avons adhéré au Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) de l'OACI. Un organisme a également été mis en place pour surveiller et vérifier les émissions de CO₂ de l'aviation civile internationale, démontrant ainsi notre engagement en faveur d'une aviation plus durable.

Mesdames et Messieurs les Représentants, nos réunions au cours des prochains jours seront intenses. Nos travaux acharnés devraient aboutir à l'adoption de résolutions qui renforcent les objectifs de l'Organisation et favorisent le développement efficace, progressif et ordonné du transport aérien international, ouvrant ainsi la voie à un avenir d'égalité des chances pour tous.

Cuba espère être élue au Conseil de l'OACI dans la troisième partie des élections et déclare solennellement que, si elle est élue, elle honorera ses engagements visant à consolider le développement de l'aviation civile internationale de manière sécurisée, efficace, durable et inclusive, en se fondant sur les principes de non-discrimination et d'égalité des chances, en tenant dûment compte des circonstances différentes de chaque État membre dans la recherche de solutions communes et de la coopération internationale, et en veillant à ce qu'aucun pays ne soit laissé de côté.

Je vous remercie de votre aimable attention.

— FIN —